

-  **Les prétendeurs de ceinture de sécurité ne s'activent qu'une seule fois et doivent ensuite être remplacés. Toute omission de remplacement est susceptible de diminuer l'efficacité du système SRS et d'avoir un impact sur la réduction des risques de blessure grave voire mortelle en cas d'accident.**
-  **Suite à une collision, faites examiner les ceintures de sécurité et les prétendeurs par un concessionnaire/réparateur agréé, qui jugera s'ils doivent être remplacés.**

RAPPEL DE CEINTURE DE SÉCURITÉ

Le rappel de ceinture de sécurité se déclenche lorsque le véhicule roule et que la ceinture conducteur n'est pas bouclée. Sur certains marchés, le témoin s'allume sur le tableau de bord et un signal sonore retentit. Voir page **36, CEINTURE DE SÉCURITÉ (ROUGE)**.

Les témoins visuels et sonores relatifs à la fonction de rappel de ceinture de sécurité dépendent du marché, afin d'être conformes aux exigences de chaque marché. Les avertissements peuvent également être signalés différemment, par exemple si le véhicule est à l'arrêt ou si la vitesse du véhicule dépasse un seuil prédéfini. Sur certains marchés, la fonction de rappel de ceinture de sécurité s'applique aussi au siège passager avant.

Remarque : *les objets placés sur le siège passager avant peuvent déclencher le signal sonore et le témoin du rappel de ceinture de sécurité. Il est conseillé de maintenir tout objet placé sur le siège passager avant à l'aide de la ceinture de sécurité. Voir page **36, CEINTURE DE SÉCURITÉ (ROUGE)**.*